



COMITE NORD PETANQUE

Siège : 29 rue Carnot 59116 Houplines

Préfecture N°W595001715

Promouvoir la pétanque amateur dans le Nord - Pas de Calais

PROCEDURE DE CHANGEMENT DE CLUB POUR UN JOUEUR

Etape 1

Au niveau du club de départ

- Le joueur fait sous forme écrite sa demande au club qu'il veut quitter à l'aide de la fiche de détachement
- Il rend sa licence au club si elle est en sa possession
- Il doit avoir régularisé les éventuels aspects financiers à sa charge
- En cas d'équipements fournis avec la participation du club, ceux-ci seront rendus au club, sauf accord particulier avec la mise à disposition.

Etape2

Les conditions ci dessus étant satisfaites le club et le joueur définissent la date de détachement.

- Si le joueur n'a pas d'engagement sportif au niveau du club la date de détachement est immédiate.
- Si le joueur est engagé dans une compétition sous la bannière du club le club peut décider de différer le détachement du joueur
 - à l'issue de la compétition
 - à la fin des matchs « aller » ou « retour » pour un championnat
 - à une date définiesous des conditions à respecter.

Etape3

Les conditions ci-dessus étant remplies

le club de départ donne au joueur la fiche de détachement du club et coupe la licence

Etape 4

Le joueur remet à son nouveau club la fiche de détachement et une photo récente pour refaire une licence

Le club d'accueil fait une demande de licence avec le formulaire spécial « changement de club » en joignant la fiche de détachement ou sa copie